Titre :	Référence : **ANCESTRAMIL**
JOSEPH MARCELIN RULLIERE **GENERAL** **1787-1863**	**Généalogies, biographies, monographies**
Auteur :	Origine : **Collection Duchamp**
Référence :	Transcripteur : Date : **2011**

Ancestramil

GENERAL RULLIERE
1787-1863

Joseph Marcellin RULLIERE, général, né à saint-Didier-la-Seauve (Haute-Loire) le 9 juin 1787, mort à Paris le 24 août 1863, entra aux Vélites-grenadiers de la Garde en 1808, était sous-lieutenant au 3e Tirailleurs de la Garde en 1809, servit en Espagne en 1810, en Pologne en 1807, en Allemagne en 1809.

Il était sous-lieutenant adjudant-major au 1er régiment de Conscrits Grenadiers au 1er janvier 1810, au 3e régiment de Tirailleurs de la Garde au 1er janvier 1811, lieutenant adjudant-major au même régiment au 1er janvier 1812

Il fut fait prisonnier dans la campagne de Russie en 1812 et rentre en France en 1814.

Il est chef de bataillon au 95e de ligne, division **DURUTTE**, à Waterloo le 18 juin 1815.
Il sert en Espagne en 1823.
Colonel au 35e de ligne en 1826, il fait, à ce titre, partie de la division de Cadix en 1827

Puis il sert en Morée en 1828, à la prise d'Alger.
Fait partie de la brigade **BERTIER de SAUVIGNY** à l'Armée d'Afrique en mai 1830.
Puis il sert, sous **CLAUSEL**, en Algérie, en novembre 1830, il est au siège d'Anvers (novembre-décembre).
Maréchal de camp du 11 octobre 1832, commandant la 2e brigade, division **BUGEAUD**, de mai à juillet 1837, il passe sous les ordres de **DAMREMONT** en août 1837.
Commandant la 3e brigade à l'expédition de Constantine en octobre 1837.
Lieutenant-général 11 novembre 1837, commandant la division d'Alger de décembre 1837 au 1er janvier 1840.

Il rentre en France à cette date.

En 1834, il commandait le département d'Eure-et-Loir.
L'année suivante la garde du Luxembourg lui fut confiée, pendant le procès des insurgés de Lyon ; dans cette difficile mission, il fit preuve de dévouement et d'habilité.

En 1836, le général **RULLIERE** commanda une brigade d'Infanterie à Versailles, puis à Paris.
Il fut mis à la tête d'une brigade de la division active d'Oran, sous les ordres du général **BUGEAUD**. Dès les premiers temps, **M. RULLIERE** donna au gouverneur général la mesure de ce qu'on pouvait attendre de lui. Le 12 septembre, il dirigea admirablement les troupes dans un engagement contre la cavalerie arabe.

Pendant la marche de l'armée sur Constantine, le 5 octobre, il repoussa une nouvelle agression des contingents ennemis. Le 12, jour de deuil pour l'armée, au milieu d'une grêle de balles, il vit tomber près de lui le brave général **PERREGAUX**, et reçut au même instant dans ses bras l'intrépide **DAMREMONT**, qu'un boulet venait de frapper.

Le jour de l'assaut, désirant venger son général en chef, il escalade la brèche, se jette sur la Casbah, force les Arabes qui s'y étaient réfugiés. Le général **VALLEE** lui donna, dès que le combat eut cessé, le commandement supérieur de Constantine.

Ancestramil

Nommé lieutenant-général (11 novembre 1837), quelques jours après il prit le commandement des troupes de la division d'Alger et reçut la décoration de grand-officier de la Légion d'honneur (14 août 1839). Le général **RULLIERE** rentra en France au mois de janvier 1840.

En 1841 (18 juillet), nommé commandant de la 10e division militaire à Toulouse, il y ramena le calme dans les esprits. De 1843 à 1847, il remplit les fonctions d'inspecteur général d'infanterie. En 1845, il fut élevé à la dignité de pair de France.

Le général **RULLIERE** ne jouit pas longtemps de cette haute position. La révolution de février éclate, la pairie disparait et il est au nombre des soixante-cinq officiers généraux qu'un décret du gouvernement provisoire met à la retraite (17 avril 1848) au mépris de la loi du 4 août 1839.

Ses concitoyens de la Haute-Loire le nommèrent comme représentant à l'Assemblée constituante. L'année suivante, les électeurs des Bouches-du-Rhône lui donnèrent un semblable mandat.

Le 20 décembre 1848, il fut nommé ministre de la guerre (20 décembre 1848 au 31 octobre 1849, prépara l'expédition de Rome, et se fit, au nom du droit et de la justice, le promoteur de la loi (11 août 1849) qui releva de la retraite les officiers généraux et supérieurs dont la carrière avait été illégalement brisée.

Puis il sortit du ministère de la guerre et reprit son siège à l'assemblée nationale (31 octobre 1849).

Admis à la retraite, le 26 décembre 1851, à l'âge de soixante-cinq ans.

Ancestrami